

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 17 mars 2010

**France Initiative et les plateformes de Vendée
se mobilisent en faveur des entreprises
frappées par la tempête du 28 février**

Un plan Initiative Solidarité Entreprises, doté de 600 000 euros va aider les entreprises sinistrées par le passage de la tempête Xynthia à reprendre leur activité. Le réseau France Initiative s'est mobilisé pour imaginer et mettre en route très rapidement les financements adaptés.

ETIC 85 Initiative, plateforme France Initiative de Vendée proche du territoire le plus durement frappé, le 28 février, par le passage de la tempête et les inondations, notamment le littoral entre L'Aiguillon et La Faute-sur-Mer, est à l'origine d'un plan mis en place pour aider à la reprise de l'activité des entreprises les plus touchées.

Ce plan, dénommé **Initiative Solidarité Entreprises**, va mobiliser **600 000 euros**, sollicités auprès de la Région Pays de la Loire, la Caisse des Dépôts et des acteurs locaux (collectivités locales, banques, ETIC 85 Initiative, associations, entreprises et dons).

Il permet de mettre rapidement à la disposition des entrepreneurs touchés :

- un **prêt d'honneur à taux zéro « Transition Urgence »** pouvant aller jusqu'à 5 000 euros. Pour l'obtenir, le chef d'entreprise devra simplement présenter au comité d'agrément spécifique, mis sur pied pour l'occasion, un bilan financier et témoigner de sa volonté de reprendre rapidement son activité ;
- un **prêt d'honneur à taux zéro « Transition Développement »** qui peut se cumuler avec le premier dans un plafond global de 23 000 euros, après passage devant le comité d'agrément et sur la base d'un projet de développement, d'une étude financière et d'un engagement des banques à financer les investissements ;
- un accompagnement adapté à la situation sous forme d'échanges réguliers avec le comité d'agrément.

Le premier comité d'agrément devrait avoir lieu avant la **fin mars** à la mairie de La Faute-sur-Mer.

Sur le milliard d'euros de dégâts que la tempête a occasionnés entre La Rochelle et Saint Nazaire, 12 à 15 millions d'euros concernent directement les entreprises. 40 artisans et 80 commerçants sont concernés au premier chef, auxquels il faut ajouter 40 entreprises dans le secteur de l'aquaculture et de l'ostréiculture. Les équipements des entreprises représentent 80% des dégâts, les 20% restant étant constitué des pertes d'exploitation.

Pour Jean Aubineau, président d'ETIC 85 Initiative, « la mobilisation des acteurs, l'Etat, le Conseil régional, le Conseil général, les trois chambres consulaires et les plateformes au sein

Contacts Presse

d'un comité départemental de coordination a permis d'évaluer très vite les besoins. La mise en route très rapide de notre plan « Initiative Solidarité Entreprises » doit aussi beaucoup au travail collectif des plateformes et de leur comités locaux, de notre coordination régionale, Pays de la Loire Initiative, et de l'association nationale France Initiative qui nous a fait bénéficier de l'expérience d'autres plateformes ».

A propos de France Initiative

*N°1 du microcrédit professionnel en France, France Initiative est le **premier réseau associatif de financement et d'appui pour les créateurs et repreneurs d'entreprises.***

*Les plateformes vendéennes dont ETIC 85 Initiative figurent parmi les 246 plateformes du réseau. Elles partagent un mode d'intervention commun qui repose sur le **renforcement des fonds propres** des créateurs d'entreprises : c'est la raison d'être du prêt d'honneur, à taux zéro et sans garanties exigées.*

Ce prêt d'honneur, attribué par des comités d'agrément, facilite ensuite l'accès du créateur à un financement bancaire complémentaire, les banques s'appuyant sur l'expertise des plateformes et sur leur travail approfondi mené en amont. Les nouveaux entrepreneurs sont ensuite accompagnés pendant toute la durée de remboursement du prêt, notamment par des parrains issus du monde de l'entreprise.

En 2009, France Initiative a aidé à la naissance de 15 000 entreprises grâce à 133 M€ de prêt d'honneur et à 798 M€ de prêts bancaires associés. Ces entreprises ont-elles-même créé ou maintenu 33 400 emplois. Les nouveaux entrepreneurs sont ensuite accompagnés pendant toute la durée du remboursement du prêt. 46 000 entrepreneurs ont été accompagnés en 2009.

*Les plateformes France Initiative réunies dans un **mouvement national** partagent une **Charte qualité**, concrétisée dans une norme NF X 50-771 qui décrit leur référentiel métier et des **valeurs communes**, transcrites dans une Charte éthique.*

Contacts Presse

PRESS & VOUS – Paula MARTINS - 01 44 37 00 19 – paula.martins@press-et-vous.fr
FRANCE INITIATIVE – Jean-Michel MESTRES - 01 40 64 10 39 – jmmestres@france-initiative.fr